

Commission de services
régionaux de Kent



Kent Regional
Service Commission

**Réunion extraordinaire du Conseil d'administration
Commission de services régionaux de Kent**

**Le 22 janvier 2026
16h00
Beaurivage**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Aldéo Saulnier fait l'ouverture de la réunion à 16h05 en souhaitant la bienvenue à tous.

2. PRÉSENCES

- Aldéo Saulnier, Président de la CSRK et Maire de la Ville de Grand-Bouctouche
- Arnold Vautour, Maire de la Ville de Beaurivage
- Jean-Charles Daigle, Président du Distrit rural de Kent (Zoom)
- Marc Babineau, Maire par intérim de la Ville de Champdoré
- Roméo Bourque, Maire de la Communauté rural de Beausoleil (Zoom)
- Tina Beers, Vice-présidente de la CSRK et Mairesse de la Municipalité de Five Rivers (Zoom)

ABSENT :

- Jimmy Bourque, Maire du Village de Nouvelle-Arcadie

AUTRES :

- Paul Lang, Directeur général – CSRK
- Isabelle Godin, Directrice générale adjointe – CSRK
- Francine Arsenault, Adjointe administrative – CSRK (Grand-Bouctouche)
- Stéphanie Caissie, Coordonnatrice en inclusion sociale et développement communautaire – CSRK
- Mario Doiron, Coordonnateur en résilience communautaire et environnement - CSRK
- Stéphane Leclair, Société d'inclusion économique et sociale du NB
- Hélène Hébert, Société d'inclusion économique et sociale du NB
- Rob Webber, Directeur général de la Municipalité de Five Rivers
- Marley Burke, Directrice du développement communautaire de la Municipalité de Five Rivers
- Ronald Fournier, Interprète
- Membres du public

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Rien à déclarer.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-001

Il est proposé par Marc Babineau, appuyé de Arnold Vautour, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Motion adoptée

5. PRÉSENTATIONS

a. Société d'inclusion économique et sociale (Stéphane Leclair)

Stéphane Leclair présente les grandes lignes du rapport « *Ensemble pour vaincre la pauvreté 4* ». Il fait part du mandat confié par la province et parle du plan quinquennal. Il mentionne les consultations qui ont eu lieu, ainsi que les résultats obtenus et les principales préoccupations soulevées – logement, transport, soutien du revenu, services de garde d'enfants, stigmatisation et discrimination, sécurité alimentaire, accès aux services de santé, coût de la vie, accès aux services publics, inclusion communautaire. Il aborde également les objectifs du comité consultatif ainsi que certains programmes

offerts. Hélène Hébert prend la parole et annonce la mise en ligne du nouveau site Web : www.ensemblenb.ca . Elle parle de l'harmonisation et de la collaboration régionale. Stéphane Leclair présente ensuite le nouveau prix de reconnaissance « Prix de l'inclusion économique et sociale ». Celui-ci inclut la reconnaissance des personnes, organismes et partenaires qui travaillent activement à la réduction de la pauvreté, la promotion de l'inclusion économique et sociale et la réduction de la stigmatisation sur le plan social. Il parle de la collaboration de la CSRK qui agit à titre de leader. Une période de questions et réponses s'ensuit.

b. Municipalité de Five Rivers – RAPPORT SUR LE REXTON RECREATION CENTRE

Rob Webber, de la Municipalité de Five Rivers et Marley Burke du Rexton Recreation Centre font la présentation du rapport et répondent et donnent clarifications aux diverses questions posées par les membres du Conseil d'administration.

ATTENDU QUE d'après l'entente de partage de coûts en vigueur pour le Rexton Recreation Centre, Five Rivers se doit de fournir à la CSRK une copie de ses états financiers vérifiés, incluant une annexe des frais de fonctionnement nets;

ATTENDU QUE Five Rivers doit aussi remettre à la CSRK chaque année, un rapport annuel contenant :

- l'état financier audité;
- un compte rendu des principales activités et autres réalisations pertinentes;
- les défis que l'entité doit affronter ainsi que les solutions proposées afin de les surmonter;
- des données montrant l'importance et l'utilisation de l'installation, comme le nombre de personnes qui font usage de l'installation et de ses programmes, ainsi que leur lieu de résidence.

ATTENDU QUE dans l'ensemble, ce rapport doit offrir, de façon transparente, une vue d'ensemble des activités du Rexton Recreation Centre au cours de l'année civile;

ATTENDU QUE Five Rivers a présenté, lors de cette réunion du conseil d'administration, ce rapport des activités sur le fonctionnement de l'installation.

2026-002

Il est donc résolu que le Conseil d'administration de la CSRK accuse réception du rapport de Five Rivers concernant l'infrastructure régionale, le Rexton Recreation Centre, pour l'année 2024.

Proposé par : Roméo Bourque

Appuyé de : Arnold Vautour

Motion adoptée

6. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QU'un nouveau plan d'inclusion économique et sociale provincial, *Ensemble pour vaincre la pauvreté 4*, fut lancé par la Société d'inclusion économique et Sociale du Nouveau- Brunswick le 18 février 2025;

ATTENDU QUE selon la *loi sur l'inclusion économique et sociale* (GNB, CHAPITRE E-1.105, 2010), Le réseau d'inclusion communautaire (RIC), maintenant intégré sous la Commission de services régionaux de Kent (CSRK), doit remettre à la SIES à tous les deux ans un plan régional basé sur les recommandations du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté* en cours;

ATTENDU QU'un nouveau plan régional *Ensemble pour vaincre la pauvreté 4* de deux ans fut élaboré par le RIC/CSRK et présenté à la Société d'inclusion économique et sociale en Octobre 2025, et que des ajustements nécessaires furent apportés suite à la rétroaction reçue de ces derniers;

ATTENDU QUE le plan régional fut présenté au Comité en inclusion sociale et développement communautaire lors de la rencontre extraordinaire du 10 décembre 2025;

ATTENDU QUE selon les résolutions respectives de **2025-014DC** et **2025-015DC**, le Comité en inclusion sociale et développement communautaire accuse réception du plan régional, et recommande au conseil d'administration de la CSRK d'adopter cette modification lors de sa réunion du 22 janvier 2026.

2026-003

Il est donc résolu que le conseil d'administration de la CSRK accepte la recommandation du Comité en inclusion sociale et développement communautaire et adopte le plan régional – *Ensemble pour vaincre la pauvreté 4* – pour une durée de deux ans.

Proposé par: Marc Babineau

Appuyé par : Tina Beers

Motion adoptée

Modification aux termes de références du Comité en inclusion sociale et développement communautaire

ATTENDU QUE selon la **résolution 2025-083**, le conseil d'administration de la CSRK a adopté la stratégie régionale en résilience alimentaire 2025, rédigée en collaboration avec le consultant Maurice Maillet, lors de sa réunion du 18 septembre 2025;

ATTENDU QUE ladite stratégie recommande la formation d'un groupe de travail chargé d'appuyer la coordination et la mise en œuvre des axes d'interventions identifiés dans la stratégie;

ATTENDU QUE ce sous-comité de travail serait composé des membres d'office, notamment le coordonnateur en résilience alimentaire, la coordonnatrice en inclusion sociale et développement communautaire, ainsi que des représentants des différents secteurs et agissant sur les différents axes d'intervention;

ATTENDU QU'UNE modification aux termes de références du Comité en inclusion sociale et développement communautaire doit être apportée afin de permettre à la formation de sous-comités de travail administrés par le Comité;

ATTENDU QUE cette modification proposée donne la possibilité au Comité de créer des sous-comités de travail afin de soutenir la mise en œuvre efficace de son mandat, dans le but d'assurer le suivi de projets spécifiques, tels que la mise en œuvre de la stratégie en résilience alimentaire;

ATTENDU QUE selon la résolution **2025-012DC**, le Comité en inclusion sociale et développement communautaire a accusé réception des termes de référence révisés, incluant l'ajout de la possibilité de création de sous-comités de travail, et recommande au conseil d'administration de la CSRK d'adopter cette modification lors de sa réunion du 22 janvier 2026.

2026-004

Il est donc résolu que le conseil d'administration de la CSRK accepte la recommandation du Comité en inclusion sociale et développement communautaire et adopte les termes de référence révisés du Comité.

Proposé par: Arnold Vautour

Appuyé par : Marc Babineau

Motion adoptée

7. AFFAIRES NOUVELLES

Rien à ce sujet.

8. QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à ce sujet.

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

2026-005

Il est proposé par Marc Babineau, que l'ajournement ait lieu à 17h17.

PRÉSIDENT

Directeur général/secrétaire